

Client n° 55147

SNC RUSCASSIE JEAN LUC ET OLI
LE BOURG
46210 GORSES



N° TVA:

FACTURE n° 09612621 du 30/09/25

Pour nous contacter, appelez le 06 29 87 88 94

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
736532.01	RACCORDEMENT EDW GRIS -MK04- 78/ 98	1	U		69,01	69,01		
	dont Eco-Contribution					(0,01)		
526858.01	VOLET ROULANT SSL-MK04- 78/ 98	1	U		547,05	547,05		
	dont Eco-Contribution					(0,34)		
736811.01	VELUX GGL-MK04- 78/ 98 STAND.3054	1	U		259,07	259,07		
	dont Eco-Contribution					(1,42)		
	FRAIS FIXES					5,00		
	Total Eco-Contribution					(27,54)		

Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	
7.734,80	20,00% 1.546,96	9.281,76	31/10/25	Chèque	

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 3

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Siège social: CHAUSSON MATERIAUX 60 rue de Fenouillet BP 35140 Centre commercial Hexagone 31142 SAINT-ALBAN CEDEX

SAS au capital de 279560879 Euros RCS TOULOUSE 528648892 N°TVA FR83528648892 NAF 4673 A

Tél 05 61 37 37 37 Fax 05 61 70 00 08 www.chausson.fr

N°ICS FR52ZZZ501825

393 0/N

Client n° 55147

SNC RUSCASSIE JEAN LUC ET OLI
LE BOURG
46210 GORSES



N°TVA:

FACTURE n° 09612621 du 30/09/25

Pour nous contacter, appelez le 06 29 87 88 94

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr								
BON N° R1238637 DU 2/09/25 LIVRE AG. FIGEAC								
VREF: CHANTIER 19226 LATRONQUIERE								
132632.01	EQUERRE 1/2R.25 EXT.ZN SP VM	4	U		21,09	84,36		
148582.06	FRONTON RIVE RABAT AR172 NOIR MO	1	U		53,54	53,54		
	dont Eco-Contribution					(0,01)		
195502.01	TUILE FONTENELLE ANTHRACITE MO	2.100	U		1,65	3.465,00		
	dont Eco-Contribution					(21,00)		
195519.01	CHATIERE GRILL.FONTENELLE ANTHR. MO	4	U		49,10	196,40		
	dont Eco-Contribution					(0,04)		
242868.01	RIVE DTE FONTENELLE ANTHRACITE MO	1	U		9,47	9,47		
	dont Eco-Contribution					(0,01)		
245175.07	FAITIERE AR.1/2RD AS137 ANTHRAC. MO	80	U		9,60	768,00		
	dont Eco-Contribution					(0,80)		
257364.01	CROCHET UNIV.1/2RD 25 LT25	50	U		3,05	152,50		
346609.01	DEMI-RIVE DTE FONTENELLE ANTHRAC.MO	5	U		9,47	47,35		
	dont Eco-Contribution					(0,05)		
346610.01	DEMI-RIVE GHE FONTENELLE ANTHRAC.MO	5	U		9,47	47,35		
	dont Eco-Contribution					(0,05)		
359112.01	GOUTTIERE 1/2R.ZN 0,65/250-4M SP VM	10	U		30,51	305,10		
	dont Eco-Contribution					(0,10)		
495596.01	ARETIER AB.1/2RD AS197 ANTHRAC. MO	4	U		28,27	113,08		
	dont Eco-Contribution					(0,04)		
536179.07	RENCONTRE 3 VOIES AS204 ANTH. MO	2	U		65,00	130,00		
	dont Eco-Contribution					(0,02)		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 1

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 55147

N°TVA:

SNC RUSCASSIE JEAN LUC ET OLI
LE BOURG
46210 GORSES



FACTURE n° 09612621 du 30/09/25

Pour nous contacter, appelez le 06 29 87 88 94

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
437433.01	PALETTE TUILES M1 MONIER	5	U		26,25	131,25		
42.01	TRANSPORT ET DECHARGEMENT FORFAIT	1	U		79,00	79,00		
43.01	PARTICIPATION SURCHARGE CARBURANT	1	U		11,00	11,00		
BON N° R1238665 DU 2/09/25 ENLEVE AG. FIGEAC								
Signé par OLIVIER								
704961.01	HOUSSE CHAUSSON CIM.1360/580/1700	1	U		0,00			
BON N° R1238802 DU 15/09/25 ENLEVE AG. FIGEAC								
Signé par Jean luc								
291306.01	CLOSOIR ALU 320MM/10ML NOIR ELOS	40	ML		7,32	292,80		
	dont Eco-Contribution					(3,60)		
503531.01	RACCORDEMENT EDW M06 0000	4	U		72,80	291,20		
	dont Eco-Contribution					(0,04)		
503532.01	RACCORDEMENT EDW S06 0000	1	U		86,30	86,30		
	dont Eco-Contribution					(0,01)		
BON N° 57140220 DU 23/09/25 ENLEVE AG. BRIVE LA GAILLARDE								
Signé par CLIENT								
195502.01	TUILE FONTENELLE ANTHRACITE M0	240	U		1,65	396,00		
195636.01	DOUILLE COMPLETE FONTENEL.ANTHR. M0	1	U		143,01	143,01		
BON N° R1238946 DU 25/09/25 ENLEVE AG. FIGEAC								
Signé par OLIVIER								
425936.01	CROCHET TUILE CANAL GALVA 08/3 -5KG	2	U		25,98	51,96		
BON N° R1238980 DU 29/09/25 ENLEVE AG. FIGEAC								
Signé par OLIVIER								
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 2

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Siège social: CHAUSSON MATERIAUX 60 rue de Fenouillet BP 35140 Centre commercial Hexagone 31142 SAINT-ALBAN CEDEX

SAS au capital de 279560879 Euros RCS TOULOUSE 528648892 N°TVA FR83528648892 NAF 4673 A

Tél 05 61 37 37 37 Fax 05 61 70 00 08 www.chausson.fr

N°ICS FR52ZZZ501825

392 ON